



**De la fracture informationnelle à la fracture numérique :
amnésie, leurres et «best practices»**

Par Alain KIYINDOU
Université Robert Schuman de Strasbourg

Résumé

La question de l'écart entre les peuples et à l'intérieur d'un même peuple par rapport à leur accès à l'information, aux systèmes d'information et l'usage qu'ils en font n'est pas nouvelle. Elle nous rappelle les nombreux investissements dans les pays du Tiers-monde, la question du rééquilibrage des flux entre le Nord et le Sud, le rôle des gouvernements, des organisations internationales, des acteurs locaux...

Ces différentes expériences, méritent à l'heure de «la société de l'information» d'être analysées et re-interprétées pour servir de grille d'analyse et nous éclairer sur les différentes déclarations et plans d'actions en vigueur actuellement. Il s'agit donc, en attendant Tunis 2005 de relire l'étape de Genève et les débats qu'elle a suscités, d'essayer de trouver des ressemblances entre le sommet de Genève et les autres manifestations de ce genre, de relever un certain nombre d'erreurs conceptuelles et stratégiques, d'abus de langage et in fine de relever les meilleures pratiques en matière de promotion de nouvelles technologies et de réduction de la fracture numérique.

Mots clés

société de l'information, internet en Afrique, usage des technologies, réduction de la fracture numérique, communication et développement.

Abstract

The question of the gap between different peoples – and even for the same people - with regard to the access to information or information systems and the use they make of, is not new. It reminds us the numerous contributions in the Third World, the question of the flow balancing between the North and the South, the role of the states, the international organizations and the local actors.

With the Information Society, different experiments require to be analysed and reinterpreted to serve as an analysis grid and to enlighten us about different declarations and action plans currently used. Until Tunis 2005 event, we should rethink about the Geneva round in order to try to find similarities between the Geneva summit and the others events, to note conceptual and strategic errors, to find best practices for promoting new technologies and reducing the digital divide.

Keywords

Information society, internet in africa, uses of technologies, reduction of digital divide, communication and development.



Mettre le potentiel du savoir et des TIC au service du développement est l'un des objectifs du plan d'action élaboré lors du Sommet Mondial de la Société de l'Information¹. Parmi les applications apparaissant dans les grandes orientations de ce plan figurent la cyberécologie, la cyberagriculture, la cyberscience, la cybersanté...

Cette approche soutenue par les organisations internationales (UIT, UNESCO, FAO...) rappelle fortement la promotion de projets d'utilisation des médias faite dans les années 1960, par l'UNESCO et l'USAID, dans le domaine du développement.

Sommet mondial de la société de l'information : quand le partenariat s'oppose à la solidarité

Les architectes de la «société de l'information inclusive» insistent sur le fait que celle-ci reposerait sur le modèle tripartite c'est-à-dire sur un partenariat entre l'Etat, le secteur privé et la société civile. Pourtant, le concept de partenariat évoqué ici suscite bien des réflexions. Il faut, pour mieux comprendre le contexte, se rappeler que c'est sur cette même notion de partenariat que se construit le développement «nouvelle version» dont le NEPAD (Nouveau Partenariat Pour le Développement en Afrique) est une des expressions. Cette nouvelle vision peut être rapprochée du Consensus de Monterrey (Mexique) qui a mis fin à un modèle de développement imposé au Sud par les tristement célèbres plans d'ajustement structurel. Le nouveau consensus ou nouveau partenariat s'entend comme le résultat d'une négociation égalitaire entre les différentes parties : les pays riches s'engagent à de nouveaux efforts pour l'e-inclusion des populations marginalisées en même temps que les pays en développement, les plus concernés, assument leurs propres responsabilités (mise en place de cyberstratégies, bonne gouvernance, etc.). Ici se pose donc la question de l'engagement des pays riches et celle de la responsabilité des Etats dans les pays en développement.

L'engagement des pays riches est à questionner dans la mesure où l'opinion internationale a souvent été témoin de promesses non respectées. En 1996, par exemple, au sommet mondial de l'alimentation, l'engagement a été pris, grâce au partenariat, de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées en 2015 au plus tard. Or le sommet de 2002, vient de nous apprendre que la faim regagne du terrain dans certains pays et que, par conséquent, l'objectif ne serait atteint qu'avec 45 ans de retard².

¹ Le Sommet Mondial de la Société de l'Information se fixe pour objectif la mise en place d'une «*société de l'information inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information, dans laquelle chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi réaliser l'intégralité de leur potentiel dans la promotion de leur développement durable et l'amélioration de leur qualité de vie*»

² Pour enrayer ce processus, on avait à l'époque, tout comme au sommet de Genève, misé sur un effort financier de la communauté internationale qui n'a pas tenu ses engagements. Les prêts consentis par les institutions financières internationales pour l'agriculture ont diminué de 50% entre 1996 et 2002.



On pourrait citer bien d'autres exemples, comme les objectifs du Sommet mondial des enfants de 1990 qui a fait de la mortalité infantile et de l'exclusion scolaire une priorité. On s'aperçoit là aussi que la communauté internationale n'a pas tenu ses promesses puisque, près de 11 millions d'enfants meurent encore avant l'âge de 5 ans et plus de 120 millions sont toujours exclus des circuits scolaires. Faut-il citer les engagements pris dans le domaine de la prolifération des armes, du respect de l'environnement, des droits de l'homme ?

En tous cas, ce qui est sûr, c'est que ces différents combats, comme celui d'ailleurs de l'e-inclusion mettent en jeu des acteurs politiques, économiques aux intérêts souvent divergents. Il faut dire que la société de l'information comporte des enjeux majeurs au point que la morale, la solidarité sur lesquelles se fondent la plupart des discours, ne peuvent finalement avoir qu'un impact négligeable. Il est de ce fait important de décrypter les signaux qu'on a malheureusement pris l'habitude d'ignorer : le fait que, dans les productions de Genève, il n'y ait pas eu de réponse à la question de la gouvernance mondiale d'internet, pas de référence à la question des biens publics mondiaux (ce terme n'apparaît ni dans le plan d'action, ni dans la déclaration de principes), pas de prise de position claire sur le financement des applications mentionnées dans le plan d'action.

A propos du Fonds de Solidarité Numérique³ par exemple, la plupart des partenaires du Nord affirment qu'il vaut mieux revenir aux programmes publics sur le financement des banques de développement comme la Banque Mondiale, tandis que des associations comme CSDPTT (Coopération Solidarité Développement dans le domaine des Postes et Télécommunications) préfèrent des mécanismes de financement qui, pour reprendre leurs termes, n'atteignent pas à la dignité des pays et des populations concernées, puisque s'appuyant sur la reconnaissance de leurs droits⁴.

Il faut reconnaître que la logique partenariale à Monterrey, écarte la notion d'assistance, pour une approche plus néo-libérale d'échange, à contre-courant de la logique de solidarité numérique proposée par Abdoulaye Wade et les pays du Sud. En tous cas, bien que n'étant pas tous partisans de Monterrey, beaucoup d'acteurs semblent avoir une vision très proche. Cette vision a longtemps orienté les formes d'organisation sociales et affecté la pensée, les valeurs et les croyances de nombre d'institutions.

En analysant la déclaration de principes du Sommet Mondial de la Société de l'Information, on ne peut ne pas s'interroger sur cette phrase introductive : « Nous, représentants des peuples du monde, réunis à Genève du 10 au 12 décembre 2003 pour la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, proclamons... » qui n'est autre qu'un exemple d'autolégitimation sur laquelle on pourrait longtemps s'interroger. On peut, pour cela, par

³ Le « fonds de solidarité numérique » proposé par le président Wade, consiste à résorber le fossé numérique grâce à des contributions individuelles. Elle est destinée prioritairement au financement de la demande non solvable en infrastructure, équipements, formation et développement de contenus endogènes qu'impose la participation à la « société de l'information ».

⁴ Les mécanismes préconisés sont : la remise de la dette publique des Pays en développement et le retour au principe de la taxation par répartition des communications internationales - voix et données – qui, d'après elles, permettrait à l'ensemble des opérateurs publics de télécommunications des pays en développement de recueillir de droit leur quote-part financière dans cet échange et ainsi reconstituer leur capacité d'autofinancement.



exemple, s'appuyer sur une réflexion autour de la notion d'Etat et sa nature en tenant bien sûr compte de la particularité des contextes. On pourrait également s'interroger sur le concept de société civile ou du privé et sur le processus qui a conduit ces participants à s'auto-proclamer représentants du monde. Si cela paraît normal aux yeux de tous, c'est que la sous représentation des «vraies gens» dans les sommets mondiaux conduit à considérer l'élite présente comme porte parole de tous, y compris des «sans voix». Ce qui est contraire aux principes du développement participatif. La communication participative pour le développement, la plus adaptée dans l'optique de la réduction de la fracture numérique, consiste à communiquer avec la communauté visée pour discuter avec elle des attentes et des besoins et de travailler avec elle à la recherche de solutions. Pour Paolo Freire qui soutient cette vision, le simple fait de s'exprimer, c'est déjà avoir commencé à se modifier soi-même et à modifier la réalité qui nous entoure, en d'autres termes, «exister humainement, c'est dire le monde et c'est le transformer».

L'on sait grâce aux expériences antérieures, que débattre de la question de l'accessibilité avec les populations concernées, est une des conditions pour que celles-ci soient économiquement et socialement utiles dans la mesure où, les utilisateurs sont les plus aptes à déterminer leurs besoins et à dégager leurs priorités. La participation, amorcée en amont, doit se poursuivre tout au long de l'expérience, ce qui suppose la création de formes inédites d'exercice démocratique et un contexte culturel qui rende possible cet exercice. La création des structures de réappropriation de la parole par les citoyens représente donc comme le souligne Jean Marc Lévy Leblond, le grand défi des prochaines décennies. Dans ce dispositif, les populations marginalisées ou n'ayant pas la possibilité de s'exprimer au sein de cette communauté, doivent avoir une place de choix. Contrairement à la démarche adoptée par le sommet de Genève, la détermination des besoins en NTIC ne doit pas demeurer le privilège des personnes éduquées et alphabétisées car c'est en essayant d'atteindre également les populations non instruites et analphabètes que les NTIC deviendront une force de développement. Il faut reconnaître qu'on oublie un peu trop souvent d'évoquer l'illusion démocratique entretenue par le fameux modèle tripartite sur lequel on a essayé de justifier la participation de tous à la construction de la nouvelle société⁵. Une des leçons de Genève devrait être la prise en compte de la majorité silencieuse dans la perspective de Tunis 2005. Et c'est là que la notion de responsabilité évoquée plus haut revêt tout son sens. Quelle responsabilisation pour des représentants autoproclamés qui pour certains ne tiennent leur légitimité que par la force des armes ?

A côté de l'illusion démocratique se dessine l'illusion technologique que de nombreux auteurs ont d'ailleurs déjà dénoncée. Celle-ci s'appuie sur l'attachement au mythe fondateur de la « société de l'information », la résurgence d'une croyance qui selon Armand Mattelart⁶,

⁵ Dans son allocution lors de la séance de clôture, le président de la Confédération Helvétique, M. Couchepin, a déclaré que Genève 2003 restera dans la mémoire comme le début d'un dialogue international d'un nouveau genre. Quant au Secrétaire générale de l'UIT, il a placé le sommet de Genève sous le signe du consensus.

⁶ Mattelart 2001



a accompagné depuis leur début les technologies de communication à distance⁷. Cette croyance fait de ces outils des accélérateurs du développement, c'est-à-dire, des outils permettant de brûler les étapes du développement (fonction « leapfrogging » des NTIC)⁸. En tous cas la littérature à ce sujet est abondante.

Les meilleurs pratiques

Les nombreuses expériences dans le domaine de la communication, ont fait émergé une série de « best practices », des modèles sur lesquels on peut aujourd'hui se baser. Nos observations en France (Cantal) et en Afrique montrent qu'en matière d'agriculture, les groupements pré coopératifs qui réussissent le mieux sont ceux qui prennent appui sur un élément identitaire fort : la famille, le genre, l'âge, le village, le clan, le lignage ...

Il apparaît donc clairement que dans le domaine du développement, les meilleures pratiques sont celles qui prennent appui sur une structure sociale existante, celles qui respectent l'identité et qui placent l'homme au centre de la communication.

L'exemple des centres multimédia communautaires, vient confirmer l'importance de la dimension humaine dans la lutte contre la fracture numérique. En effet, ces expériences ont clairement montré que la connectivité est loin d'être uniquement une question d'infrastructure et de technologie, de hardware et de logiciel, mais qu'au contraire, l'homme y joue un rôle essentiel.

Le programme ACACIA (Collectivités et société de l'information en Afrique) du CRDI qui soutient de nombreuses communautés de l'Afrique subsaharienne dans l'application des TIC à leur propre développement social et économique⁹ est sur ce point exemplaire. La démarche adoptée repose sur un va et viens permanent entre les chercheurs et les organisations professionnelles, entre le centre et les coopératives locales, tout ceci dans le respect des règles et des codes sociaux en vigueur sur le terrain. Cette dimension humaine est souvent liée à l'économique.

En effet, il est essentiel de ne pas considérer les NTIC comme une fin en soi, ni comme une solution aux problèmes et d'utiliser les possibilités remarquables offertes par les NTIC pour répondre aux besoins préexistants des populations. C'est la démarche que semble adopter Manobi, nominée pour le meilleur projet dans la catégorie " e-inclusion " au Sommet Mondial de la Société de l'Information de Genève. En effet, grâce à un service internet mis au point par

⁷ Avec l'apparition du télégraphe de Chappe, en 1794, affirme t-il, aussi bien les scientifiques que les hommes politiques ont eu un discours sur les promesses émancipatrices de la technologie à distance.

⁸ Cette idée qui apparaît dans le rapport du PNUD de 1998, ressort également dans les différentes attentes exprimées au SMSI : «*éliminer l'extrême pauvreté et la faim, dispenser à tous un enseignement primaire, favoriser l'égalité entre hommes et femmes et rendre les femmes autonomes, lutter contre la mortalité infantile, améliorer la santé des mères, lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et élaborer des partenariats mondiaux pour parvenir à un développement propice à l'instauration d'un monde plus pacifique, plus juste et plus prospère...* »

⁹ C'est grâce à ce programme par exemple qu'on a vu la création du site de l'Union des opératrices de pêche artisanale de la Grande Côte, qui est une coopérative de femmes sénégalaises, un site qui permet notamment aux 7350 membres d'exporter leurs produits.



cette entreprise, les pêcheurs sénégalais peuvent avoir accès, en temps réel, à la météo marine avec un téléphone mobile. De plus, un mobile couplé à un GPS (système de positionnement global) et à Internet doit permettre de gérer les sorties en mer et donc de donner l'alerte pour dépêcher des secours, si nécessaire.

Un autre exemple d'adaptation des besoins des populations aux possibilités des nouvelles technologies apparaît à travers l'expérience menée au Mali par les Centres Multimédias Communautaires qui, en association avec des organismes de micro crédit, aident des petites entreprises à tenir leurs comptes¹⁰. En effet, le projet, qui met à profit l'expérience de l'UNESCO en matière de création de Centres multimédias communautaires (CMC), vise à répondre aux besoins des populations locales en termes d'accès et d'échanges d'information dans leurs propres langues et à leur fournir des opportunités d'apprendre et de se former.

Le modèle de la maison du savoir de Saint Laurent de Neste, que nous décrivent Michel Arnaud et Jacques Perriault met en avant la dimension économique nécessaire à la durabilité du projet. La maison du savoir est, en fait, un espace public (au sens d'Habermas) numérique amélioré conçu dans une dynamique associant le CETIR, Centre Européen des Technologies de l'Information en milieu Rural et ses hôtels d'entreprises. Tout ceci a été construit, pour répondre à un besoin réel et identifié, qui est celui de la rentabilisation de l'activité économique.

La prise en compte de la variable durabilité apparaît également dans les expériences de Bankilaré que nous décrit Djilali BENAMRANE¹¹. En effet, à la suite d'une demande faite par des femmes de ce petit village de l'Ouest du Niger¹², a été installée une radio rurale dans le village. On peut s'apercevoir ici qu'on s'est, dès le départ, préoccupé des difficultés économiques des habitants (le Niger est parmi les pays les plus pauvres au monde) et du contexte rural africain caractérisé par un vide infrastructurel. Ce sont ces éléments qui ont guidé le choix d'un équipement canadien (Wantok Enterprises Ltd) présentant des facilités d'utilisations, fonctionnant à l'énergie solaire, habituellement utilisé par les Inuits¹³. Quant aux habitants de Bankilaré eux-mêmes, ils se sont dotés de radio Worldspace, peu coûteux (100 dollars environs), disposant de toutes les fonctions des autres radios transistors mais avec un petit plus : la réception par satellite par une petite antenne fixée à la radio et dotée d'un

¹⁰ Ces CMC sont également utilisés pour scanner des manuscrits anciens et des photographies des ancêtres. En outre, ils offrent des services commerciaux tels que le téléphone, le fax, le scanner, la formation à l'ordinateur et les messageries e-mails ainsi que des services non-lucratifs – gratuits ou subventionnés – orientés vers le développement, pour des groupes prioritaires comme les femmes et les handicapés.

¹¹ Communication à l'université d'été « L'image au service du développement local », Saint Laurent de Neste, juillet 2004

¹² Bankilaré est un des plus pauvres villages au Niger, situé à 240 Km à l'Ouest de Niamey, il compte 2.000 habitants environ qui vivent dans une extrême pauvreté, dans un environnement précaire, sans réseau d'électricité, de téléphone ou d'eau potable.

¹³ Grâce à ces installations satellitaires mises à disposition par la fondation World Space, il a été réalisé, en juillet 2000, une première mondiale, l'envoi à partir de Washington (USA) et la réception à Bankilaré, de documents numériques (pages, cartes et photos de prévisions météorologiques) reçus dans une localité sans électricité ni téléphone.



cordons nécessaires pour une utilisation hors de vision du satellite Afristar. Raccordée à un micro et à un modem worldspace, cette radio offre la possibilité de télécharger des données pré-positionnées sur des supports types pages web, le tout fonctionnant à l'énergie solaire. En tous cas, au vu de nombreux témoignages, Bankilaré semble être un exemple remarquable à plus d'un titre.

La question de la "durabilité" souvent oubliée, est une des conditions majeures de l'e-inclusion. Cette question se pose en terme d'organisation, mais aussi en terme d'équipement comme nous venons de le voir. Dans le cadre d'une réflexion menée à ce sujet en France, on a pensé qu'il fallait intégrer les projets dans un programme ou un service qui existe déjà, comme par exemple des foyers socio-éducatifs, des écoles, ou d'autres organisations locales. C'est cette position qui explique que dans l'élaboration du plan cybercantal¹⁴ en France, on ait prévu d'héberger les cybercentres dans les écoles comme c'est le cas à Murat, les mairies comme à Arpajon sur Cère, les hôpitaux. Même si cette position semble matériellement réaliste, elle occulte le fait que le contexte revêt une dimension psychologique et symbolique qu'il convient également de considérer. Pour beaucoup, l'école, l'hôpital rappellent des souvenirs, qui, même s'ils ne sont pas toujours douloureux, mettent le sujet dans une situation d'infériorité difficile à accepter. La solution Cybersonghai¹⁵ (Bénin) semble à plusieurs égards plus intéressante. En effet, les télécentres faisant parti de ce programme, disposent de locaux propres dans lesquels on trouve un restaurant qui fait aussi office de débit de boisson (vendant des boissons faites à partir de produits locaux) et commercialisent divers produits alimentaires.

Pour les CMC (cités plus haut), dont un des objectifs est de valoriser les savoirs et savoir-faire que détiennent les communautés rurales. Le "Système Question Réponse" semble être un dispositif tout aussi adapté. En effet, ce système permet de recueillir et diffuser sur le web des problèmes précis de développement auxquels font face quotidiennement les paysans et autres acteurs locaux. La démarche adoptée à Kota Male au Sri Lanka consiste à associer la radio rurale et internet. Les auditeurs posent des questions aux animateurs, qui, après avoir effectué des recherches en ligne, restituent les informations aux auditeurs. Par ailleurs, les Centres Multimédias Communautaires ont mis, aux mains des communautés, des dispositifs leur permettant de produire du savoir collectivement, de le conditionner et le diffuser de façon adéquate pour répondre ainsi aux besoins et priorités immédiats de la communauté. Les connaissances ainsi produites sont plus facilement assimilables, car adaptées au public. Lorsque ces connaissances sont produites par les experts eux-mêmes, ceux-ci font l'effort de rester le plus proche du public. Les exemples de l'Inde et du Brésil en matière de production de documents éducatifs sont de ce fait intéressants. On a ici, utilisé dans le cadre du projet

¹⁴ Cybercantal est un plan mis en place depuis 1998 par le comité d'expansion économique du Cantal, en vue de rendre plus accessible les NTIC et de promouvoir l'économie du département par l'appropriation massive des nouveaux outils de communication.

¹⁵ Spécialisée dans l'agriculture biologique, le centre SONGHAI (une ONG béninoise) a mis à la disposition des populations rurales, notamment des entrepreneurs agricoles avec lesquels elle travaille, un réseau de télécentres communautaires implantés dans quatre départements et reliés entre eux par liaison radio.



SITE¹⁶ (télévision éducative par satellite) en Inde un film intitulé Nehru pour expliquer aux populations le principe de la chronologie inversée¹⁷. Les experts ont pu constater que cette utilisation de Nehru rendait le téléspectateur plus proche du film projeté. Ce modèle que nous appelons modèle de la star locale a également été utilisé au Brésil où les expériences de la « TV escola » se sont souvent appuyées sur le footballeur mythique Edson Arantes Do Nascimento dit Pélé. Le procédé utilisait les séquences de buts pour amorcer les cours d'arithmétique...

On voit donc que l'information et la technologie deviennent plus accessibles quand elles mettent en scène des éléments de la vie courante (loi de la proximité).

S'il y a donc une leçon importante à retenir de toutes ces expériences, c'est que les nouvelles technologies doivent être adaptées aux exigences et aux contraintes des populations, c'est ce que nous appelons humaniser la « société de l'information ». Cette humanisation passe par l'association des populations dans toutes les actions qui les concernent. En effet, la mise à disposition des outils technologiques ne suffit pas. C'est d'ailleurs ce qu'affirme Robert Bourre lorsqu'il écrit : "un outil technologique aussi souhaitable et parfait soit-il devrait dans sa configuration générale et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, être adaptée à la situation locale"¹⁸. Ce qui apparaît à travers toutes ces expériences c'est comme le signalent B. Pomonti et G. Metayer¹⁹ qu'on investit beaucoup trop peu sur la connaissance de la demande sociale en matière de communication. Malgré les discours avisés, tout continue à se passer comme si l'on se contentait d'émettre sans s'assurer de l'usage de l'information diffusée. Il s'avère donc important sinon urgent, de dépasser ces insuffisances en essayant de mettre en place des moyens adaptés aux réalités du pays, c'est-à-dire, de tenir compte des insuffisances en matière d'infrastructure et des faibles capacités de financement. Enfin, il est plus que nécessaire de reconsidérer les moyens d'information traditionnel en les redynamisant ou en les associant avec d'autres moyens. C'est pour cette raison que de nombreux chercheurs ont préconisé d'introduire les contes, les proverbes et autres formes d'expression populaire à la radio ou consigner le savoir des tradithérapeutes dans des documents. L'exemple du Zaïre est à ce point intéressant dans la mesure où il a été créé un groupe de travail sous la présidence d'un médecin. Ce groupe composé de deux superviseurs de santé, de deux infirmières, d'un technicien d'assainissement, de deux guérisseurs et un journaliste de la radiotélévision a pour but de recueillir les croyances et les pratiques traditionnelles concernant un problème de santé, de les analyser et de les graver sur des documents sonores.

L'on conviendra qu'il est difficile de respecter dans la communication électronique, les codes sociaux, en vigueur dans la plupart des sociétés traditionnelles (cf. les travaux de Barbara

¹⁶ Chander Romesh. La Planification de l'utilisation des satellites à des fins éducatives. Paris, Unesco, 1977

¹⁷ Le film montre d'abord la mort de Nehru pour revenir ensuite sur sa vie.

¹⁸ BOURRE R. L'observatoire départementale : une réponse aux besoins d'information sanitaire et sociale in les cahiers du Lerass, n° 14, pp.45-71.

¹⁹ POMONTI B, METAYER G. La communication besoin social ou marché? : la documentation française, janvier 1980, 151 pages.



Glowczewski ou de Kebrat Orecchioni). Michel Marcoccia et Hassan Attifi²⁰ affirment d'ailleurs que ces nouveaux outils font parfois écran à la communication au point de déclencher des violences verbales (ces deux auteurs ont étudié les forums marocains). Si ces fractures sont imputables à l'objet technique et aux contraintes qu'il impose, la fracture peut aussi, et elle l'est souvent, être liée à la nature de l'information. Le «vide informationnel» est donc à approcher aussi bien en terme qualitatif que quantitatif. Le concept de «valeur sociale de l'information» que nous proposons permet donc de considérer les contenus circulant sur les autoroutes de l'information en tenant compte de leur importance dans la vie sociale du groupe. Si nous prenons l'exemple de la société Bantou, on s'apercevra que l'objectif de cybersanté préconisé par le plan d'action de Genève, sera plus facile à réaliser, si les informations diffusées concernent les plantes utilisées dans la pharmacopée traditionnelle. Des contenus portant sur l'entretien des plantes à haute valeur sociale comme le «chenopodium ambrosoïdes» ou le «Pentaclethra macrophilla» qui sont à la base du traitement de la malaria peuvent faciliter l'acceptation voire l'appropriation des TIC. C'est donc à la conjonction entre modernité et tradition qu'il faut situer cette intégration.

Ce qui paraît important est de faire jouer un rôle central aux NTIC dans le développement économique et social local, ce qui suppose de construire une opinion sur le sens et l'utilité des nouveaux outils technologiques en même temps que le développement de la maîtrise des techniques²¹.

²⁰ Marcoccia 1998

²¹ Michel Arnaud et Jacques Perriault, Les espaces publics d'accès à internet, PUF, Paris 2002.



Références bibliographiques

- CEAN, Les fractures numériques Nord/Sud en question, L'Harmattan, Paris 2003.
- Kiyindou A. Culture et appropriation de l'information générale et spécialisée en milieu rural africain in *Hermes* n°28, Paris 2001, pp. 233-244
- Kiyindou A. La fracture numérique en question, in *Questionner l'internationalisation*, actes du 14ème congrès national des Sciences de l'information et de la communication, Université de Montpellier 3, 2004.
- Marcoccia M. La normalisation des comportements communicatifs sur Internet : étude socio pragmatique de la Nétiquette In N. Guégen, L. Tobin (eds.). *Communication, société et internet*. Paris, L'Harmattan, 1998.
- Pejou N. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique du Sud, les mots de la fracture ou la rhétorique du numérique in *Nord Sud Numériques*, 2003
- PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain*, Bruxelles, 1998
- Proulx S. Usage des technologies d'information et de communication : vers une recomposition du champ d'étude ? in *Contributions introductives au Colloque “ émergences et continuité dans les recherches en information et communication ”*, SFSIC, Paris-UNESCO, 2001.
- Unesco, *Mesurer l'état et l'évolution de la Société de l'information et du savoir : un défi pour le statistiques*, Unesco 2003.
- Unesco, *La mémoire de la Société de l'information*, Unesco 2003.
- Sommet mondial sur la Société de l'information, déclaration de principes, secrétariat général du sommet, Genève 2003.
- Sommet mondial sur la Société de l'information, projet de plan d'action, secrétariat général du sommet, Genève 2003.
- WSIS 2003, *Connecting the world*, editor Maurice Fraser, London 2003.